

1. **Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°DNCMP/.68./T/2018 relatif aux travaux de construction d'une maison à usage mixte sur la microcentrale de KAYONGOZI**

Date de Publication : Le 25/04/2018

Date d'ouverture des Offres : Le 18/05/2018 à 10 heures 30 minutes

**Objet de l'Appel d'Offres**

1. L'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale lance un Avis d'Appel d'Offres aux Entreprises Nationales admises à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la **construction d'une maison à usage mixte sur la microcentrale de KAYONGOZI**

Financement du marché

2. le financement pour la réalisation de ces travaux sera assuré à 100% par l'ABER sur son budget propre de fonctionnement exercice 2018.
3. Le Maître de l'Ouvrage délégué est l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER).
4. L'administration auprès de laquelle sera conclu le marché est l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale/Ministère de l'Energie et des Mines.

5. **Spécification du marché**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert N° : DNCMP/.68./T/2018 avec publication ouverte (Avis d'Appel d'Offres Ouvert) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du BURUNDI.

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont répartis en un seul (1) Lot.

6. L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de :

\*Six (6) mois calendaires

**Condition de participation**

7. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les conditions juridiques et techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
8. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code révisé des Marchés publics.

**Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

- . Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER) à Bujumbura  
Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGISESO à

2

KIGOBE nord Tél : 22 22 19 32 , 22 22 31 67

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER), sur présentation des bordereaux de versement d'un montant non remboursable de Cent Mille francs ((100 000 FBU) au sous-compte de transit des recettes non fiscales N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

Les offres doivent être rédigées en langue française.

### Présentation de l'offre

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de Sept Cent mille francs Burundais (700 000 FBU).

9.1 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16/5 /2018 à 10 heures locales.

Agence Burundaise d'Electrification Rurale  
Route nationale N°1, en face du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE nord  
Tél +257 22 22 19 32  
+257 22 22 31 67

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

### Validité des offres

9. 1 Les offres sont valables pendant une période de quatre vingt dix (90) jours calendaire à compter de la date limite de remise des offres.

### Date limite de dépôt des offres

10. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 16/5 / 2018 à 10 heures, heure locale.

11. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

### Séance d'ouverture des offres

12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-dessus le 16/5 /2018 à 10heures 30 minutes, heure locale. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le...16/05.../2018.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ABER

p.o Jacques DUSABUMWAMI DAF/ABBR.

3